

François CALVET
Député des Pyrénées-Orientales
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Maire du Soler

Perpignan, le 4 avril 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

TELEVISION CATALANE (TV3)

A l'approche du passage du mode analogique au numérique terrestre au mois de novembre 2011, beaucoup de téléspectateurs, notamment de notre département se sont inquiétés, auprès de François CALVET, de l'interruption des émissions de télévision catalanes TV3 à l'occasion de ce basculement.

Alain JUPPE, Ministre des Affaires Etrangères et Européennes vient de confirmer à François CALVET la volonté du Conseil Audiovisuel Catalan de procéder à un échange de fréquences TV et radio transfrontalières de part et d'autre des Pyrénées.

Les différentes réunions de travail organisées entre le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes et les institutions avaient conduit à la nécessité d'élaborer un traité entre la France et l'Espagne pour pérenniser la diffusion des chaînes de télévision et de radio catalanes sur le territoire français.

Alain JUPPE confirme que le projet d'accord franco-espagnol a récemment été transmis par notre Ambassade à Madrid aux autorités espagnoles qui procèdent à son étude.

François CALVET, à l'instar d'Alain JUPPE, forme le vœu que cet accord soit rapidement conclu afin que son entrée en vigueur permette aux populations des deux côtés de la frontière de continuer à bénéficier des programmes habituels transmis par ces chaînes de télévision et de radio.